



# SHALSHELET

## MAG N°6

TAMOUZ 5785  
JUILLET 2025

7"02

### SCIENCES

page 02

**Qui sommes-nous ?**

### HISTOIRE

page 03

**Je vais ramener mon peuple...**

### LITIGE FINANCIER

page 05

**Des bouteilles sans propriétaire ?**

### MILA

page 06

**Un prénom pour le petit Prince**

### CHABBAT

page 07

**Est-il permis de remonter une montre mécanique durant Chabbat ?**

### CACHEROUT

page 10

**Pour vivre heureux, buvons cacher**

### MA'HCHAVA

page 11

**Midat haanava : « être le réceptacle de la Chékхина ».**

### ÉDUCATION

page 12

**L'adolescence 2/3**

### MÉDECINE

page 14

**La magie de l'ouïe**

### JEUX

page 16

**Énigme**

*Hatsla'ha  
Famille Serfati*

**Ce magazine est offert :**

*Leilouy nichmat  
Henri Arié  
ben Galia*

*Leilouy nichmat  
Rivka Jeannine Taïta  
bat Sarah Guetta Lébet  
Corchia*

*Leilouy nichmat  
Hector Chlomo Hai ben  
Esther Ganem*

*Leilouy nichmat  
Simha bat Rahel Abitan  
Lébet Corchia  
Yaacov ben Hai Guetta*

*Leilouy nichmat  
Sarah bat Mouni Fitoussi  
Lébet Guetta  
Aziza bat Sarah Guetta*

# Qui sommes-nous ?

## SCIENCES

Pr. Daniel Nessim

מה אנחנו, מה חיינו, מה חסדנו, מה צדקוֹתֵינוּ, מה-  
כִּחְנוּ, מה-גְּבוּרָתֵנוּ

Sommes-nous des êtres matériels qui vivons une vie spirituelle ou des êtres spirituels qui vivons une vie matérielle ?

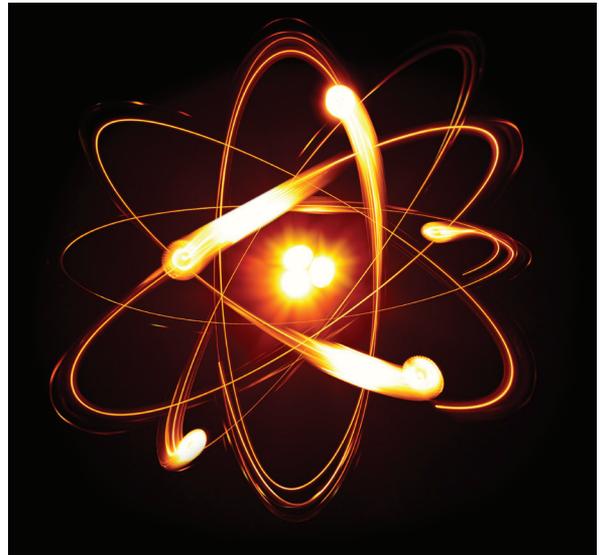
Commençons par analyser l'hypothèse que nous sommes des êtres matériels. C'est en fait la position que la plupart des scientifiques veulent nous faire adopter. Comme nous l'avons évoqué dans l'épisode précédent, tout est fait d'atomes, inclus nous-mêmes, êtres humains. Les atomes s'assemblent pour former des molécules, des acides aminés, de l'ADN, des chromosomes, des cellules, des organes, des membres, et enfin tout le corps humain. De là, il semblerait que la réponse à notre question soit résolue. Non, pas si vite.

Reprenons notre atome. Nous avons appris qu'il est formé de neutrons et d'un nombre égal de protons (charge +) et d'électrons (charge -). Le noyau, très compact, contient les protons et les neutrons et a une dimension du femtomètre ( $10^{-15}$  m). Très, très loin de ce noyau orbitent les tous petits électrons. Ce qui donne à l'atome une dimension totale de l'Angstrom ( $10^{-10}$  m). Le diamètre du noyau est donc 10.000 fois plus petit que celui de l'atome ! Donc **l'atome est presque tout vide, 99,99% de vide !!!**

Pour donner une image, si le noyau était une bille de 1 mm de diamètre (comme celle que l'on trouve dans une cartouche d'encre), au centre d'une Synagogue, les électrons seraient à une dizaine de mètres, c'est-à-dire au coin de la salle ! Et leur dimension ? Celle d'un grain de poussière !

Une autre image de combien l'atome est vide : imaginons de pouvoir éliminer l'espace vide dans l'atome, c'est-à-dire de coller ses électrons sur le noyau. Les scientifiques ont estimé que si l'on éliminait l'espace vide dans tous les atomes de notre planète qui a un diamètre d'environ 13.000 km, ce diamètre se réduirait à seulement 150 m, soit la moitié de la hauteur de notre Tour Eiffel !!! Finalement, ce qu'on appelle matière, c'est une majorité de vide, de rien !!!

Effectuons cet exercice mental sur nous,



êtres humains, et éliminons l'espace vide dans les atomes qui constituent notre corps. Alors, notre taille se réduira de 2m à un grain de poussière ! Quand on fait cette analyse, l'hypothèse d'un être matériel commence à se dégrader.

On peut pousser le raisonnement plus loin. La fameuse équation de Einstein,  $E = mc^2$  nous donne une équivalence entre masse et énergie. Dans notre exercice mental où nous avons mis les électrons sur le noyau, malgré le fait que les dimensions se soient réduites, les masses sont restées inchangées – la terre comprimée à 150 m de diamètre pèse encore  $6 \times 10^{24}$  kg et notre être humain réduit à un grain de poussière pèse encore 80 kg !!! Et Einstein nous dit qu'il y a une équivalence entre masse et énergie ! Nous avons le choix d'être une masse ou une énergie ! Un bon conseil est d'utiliser cette énergie pour étudier la Torah et faire des Mitsvot, comme HaKadoch Baroukh Hou nous l'a ordonné.

Cette compréhension atomique nous dirige vers l'hypothèse que l'on est des êtres spirituels et non matériels. Comment le prouver ?

Les scientifiques nous disent que le type et la disposition des atomes détermine l'objet et ses propriétés. Par exemple, le charbon pour faire une grillade et le diamant sont tous les deux faits d'atomes de carbone – exactement les mêmes atomes ! Mais le charbon est noir, friable, et conduit l'électricité alors que le diamant est transparent, très dur, et isolant électrique. Ce qui fait la différence c'est comment les atomes de carbone sont disposés. Encore une fois, tout objet matériel peut se caractériser par le type et la disposition



de ses atomes.

Maintenant, considérons un homme qui meurt à midi. Pourtant, à 11h30 il avait les mêmes atomes dans les mêmes positions et il était vivant. Ceci implique que ce n'est pas la disposition atomique qui donne la vie. Nous savons bien quelle est la réponse : nous avons une âme, une Néchama que Hachem nous a insufflée. Quand Il la reprend, ce qui reste est un corps mort avec les mêmes atomes dans les mêmes positions.

On peut donc dire que nous avons répondu à notre question initiale. Oui, nous sommes des êtres spirituels, dotés d'une Néchama. Tant que Hachem nous la laisse, on vit et on peut accomplir notre mission.

Chaque matin, nous remercions Hachem de nous redonner la Néchama pour vivre un autre jour :

מוֹדָה אֲנִי לַפְּנֵיךְ מֶלֶךְ חַי וְקַיִם שֶׁהַחַיִּת בִּי נִשְׁמָתִי

בְּחִמְלָה, רַבָּה אֶמְוִנְתֶּךָ:

Le Mésillat Yecharim, que le Rav Yaakov Hillel chlita définit comme le manuel d'instruction pour la vie, nous dit que D.ieu nous a donné une Néchama qui peut nous élever au-delà du niveau des Anges. Mais ceci dépend de nous. C'est triste de voir ceux qui mettent en priorité leur corps matériel et qui essaient juste de satisfaire leur besoins physiques – nos Sages nous enseignent qu'ils ne seront jamais vraiment heureux et n'auront pas de base pour le Monde Futur. En revanche, ceux qui mettent leur Néchama en priorité, vont alors satisfaire leur être spirituel, ce qui va leur procurer une vraie satisfaction dans ce monde-ci et vont construire une base solide pour leur monde futur.

science613miracles@gmail.com

(prenez contact pour rejoindre le groupe WhatsApp)

## **Je vais ramener mon peuple, toujours fidèle à Jérusalem. Je vais les aider à reconstruire leurs maisons. La ville sera reconstruite sur ses ruines. Et un beau bâtiment sera remis à sa place. (Irmiya 30,18)**

### **HISTOIRE**

Fermez les yeux (enfin... après avoir lu ça) et imaginez le quartier juif de Jérusalem au XIXe siècle. Pas de boutiques de souvenirs, pas de cafés branchés, pas de groupes de touristes avec casquettes assorties. Juste des ruelles étroites, des maisons délabrées, des familles entassées à douze dans deux pièces, des ânes plus propres que les enfants, et des odeurs... disons, authentiques.

Les Juifs séfarades s'accrochent tant bien que mal. Mais les Ashkénazes ? Disparus du paysage. Virés quelques décennies plus tôt à cause de dettes collectives impayées, on ne leur a pas vraiment laissé de reçu. Pourtant, à quelques mètres de là, deux

### *Ilan Azagoury Guide à Jérusalem*



projets complètement fous vont changer la donne. Deux rêves, portés à la fois par des rabbins en caftans, des hassidim barbus et des banquiers européens qui savent lire un plan.

On commence en 1858. En Allemagne et aux Pays-Bas, des communautés juives décident d'aider leurs cousins orientaux. Ils créent un fonds spécial, le Kolliel Hod, pour permettre aux Ashkénazes de revenir s'installer à Jérusalem. Le plan : acheter un terrain et y construire des logements dignes de ce nom (comprendre : avec un toit qui ne fuit pas).

Sauf que voilà. À l'époque, acheter un terrain à Jérusalem quand on est juif, c'est à peu près aussi simple que réserver une table pour 20 chez Machneyuda à la dernière minute. Les Ottomans ne sont pas très chauds, et certains voisins arabes mettent des sentinelles pour dissuader tout vendeur.

Un jour, un terrain se libère. Mais voilà, les fameux bloqueurs sont là. Et devinez quand ça arrive ? Yom Kippour. Le jour le plus sacré du calendrier juif. On hésite. Et là, un jeune élève des disciples du Gaon de Vilna balance : «Les sages ont dit qu'acheter une terre en Israël, c'est tellement important qu'on peut même transgresser le Chabbat. Alors Yom Kippour ? Banco.»

En plein jeûne, ils foncent signer. Résultat : les Baté Mahassé sont nés. Des petites maisons bien construites autour d'une cour, avec un puits. On passe du bidonville au grand standing – version 1860. Et pour pimper le tout, Edmond de Rothschild débarque plus tard et finance un grand immeuble pour les érudits. C'est beau, c'est solide, et l'écusson Rothschild avec les cinq flèches trône fièrement sur la façade. Classy.

Pendant ce temps, un autre projet un peu fou germe dans la tête d'un maître hassidique très stylé : l'Admour de Roujine. Exilé en Galicie (après quelques clashs avec les Russes, long story), il rêve d'une grande synagogue pour les hassidim de Jérusalem. Une synagogue qu'on verrait depuis tout le quartier. Un truc qui en jette. Il envoie son fils, le rebbe Avraham Yaakov, comme émissaire. Mission : trouver un terrain et de quoi payer les briques.

Mais, comme par hasard, les Russes veulent le même terrain. Pour y construire une église orthodoxe en l'honneur du tsar. Ambiance. Pressions diplomatiques, tensions religieuses... Mais les Juifs tiennent bon. Après des négociations serrées (et peut-être un petit chèque à la bonne personne), le terrain est sécurisé.

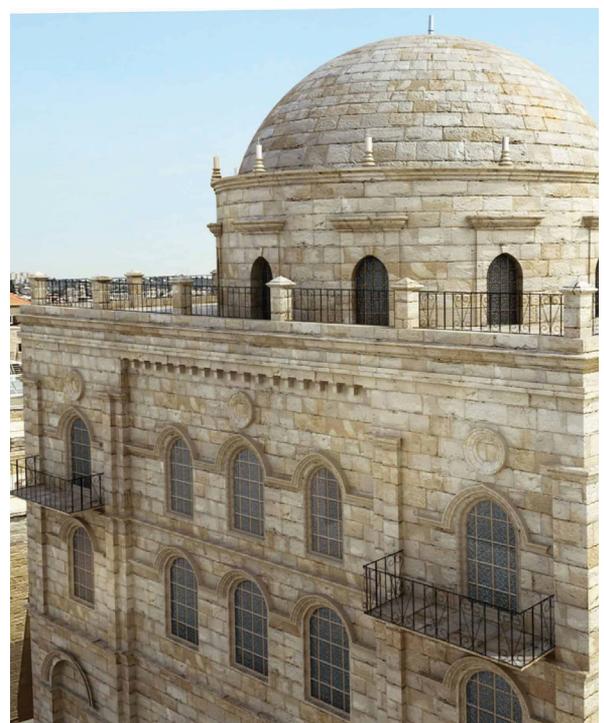
La construction de la synagogue Tiferet Israël commence. Elle durera plus de dix ans. En 1872, c'est l'inauguration. Majestueuse, imposante, avec une coupole qu'on dirait sortie d'un dessin animé byzantin. Mais là, surprise : pas de kippa au sommet. On demande pourquoi. Réponse officielle : «Par respect pour le tsar Alexandre II.» Sérieux ? Oui. On a retiré la kippa... pour le tsar. (On ne juge pas, c'était une autre époque.)

Tiferet Israël devient le QG des hassidim, pendant que Baté Mahassé accueille les familles, les sages, les enfants. Le quartier reprend vie. L'ambiance ashkénaze revient, avec chants, prières, discussions passionnées et odeur de gefilte fish.

Mais en 1948, changement de décor. La guerre. Les combats font rage dans la vieille ville. Tiferet Israël est utilisée comme tour de guet. Puis, avant la chute du quartier juif, elle est dynamitée. Boum. Baté Mahassé, lui, devient la dernière position de défense. Quand elle tombe, le quartier tombe avec.

Fin de l'histoire ? Non. En 1967, après la guerre des Six Jours, les Juifs reviennent. On rénove Baté Mahassé. Aujourd'hui, des écoles y fonctionnent. Et Tiferet Israël ? Sa reconstruction est en cours. On retrouve déjà ses pierres, sa coupole et même sa fameuse kippa.

Ces deux bâtiments, ce ne sont pas juste des vieilles pierres. C'est l'histoire d'un peuple qui revient, d'un judaïsme ashkénaze qui renaît, et de rêves qui traversent les siècles, même sans autorisation municipale.



# Des bouteilles sans propriétaire ?

## LITIGE FINANCIER

**Rav Réouven Cohen**

**Av Beth Dine «Michpat Chalom»**



RÉGLEMENT DE LITIGE, RÉDACTION  
DE TESTAMENT ET HÉTER ISKA:

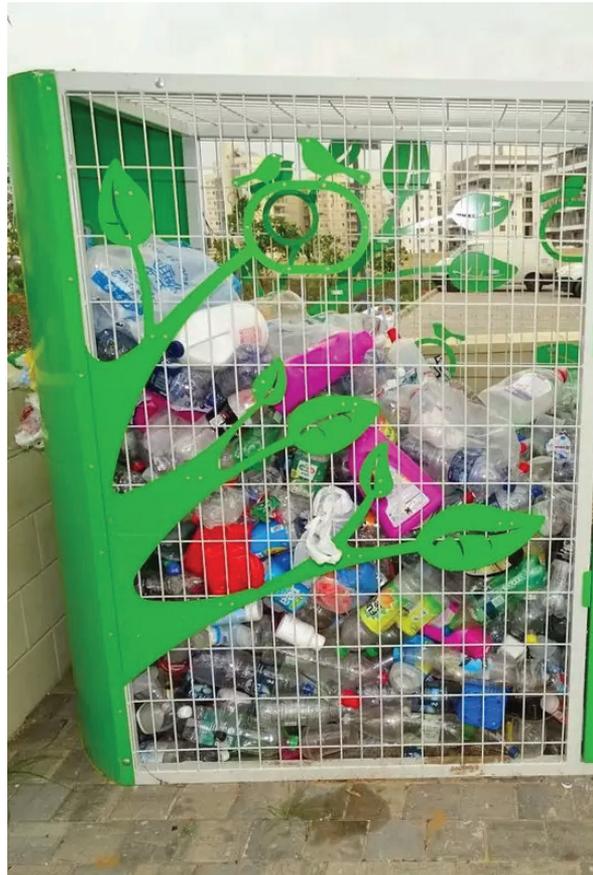
06 66 90 51 78

[www.michpat-chalom.org](http://www.michpat-chalom.org)

Ari, qui souffre de psoriasis, décide de se rendre tôt le matin à la mer Morte. Après avoir pris la route, il regrette de ne pas avoir emporté de récipients pour s'approvisionner en eau de la mer Morte, afin de pouvoir continuer le traitement chez lui. En passant devant une installation de recyclage de bouteilles, il décide de prendre une dizaine de bouteilles. Mais ensuite, il se demande à qui elles appartiennent, en réalité. Sont-elles sans propriétaire ? N'a-t-il pas commis de vol en les emportant ?

**Réponse :** Ces bouteilles appartiennent à la compagnie de recyclage. Ari n'avait donc pas le droit de les prendre et doit les remettre au plus tôt dans une installation de recyclage semblable.

**Développement :** les compagnies de recyclage louent à la mairie les surfaces sur lesquelles elles placent leurs installations. Selon la Torah, le domaine qu'on possède est aussi un moyen d'acquisition : c'est ce qu'on appelle le « *kinyane 'hatser* ». Le domaine fait acquérir à son propriétaire tout objet qui y pénètre, même à son insu, à condition que ce domaine soit clôturé. Le Nétivot (200,3) écrit qu'une clôture donne à un lieu le statut de domaine protégé même s'il est possible d'y pénétrer. Ces installations de recyclage ont donc ce statut, bien qu'on puisse y glisser le bras. Mais il faut savoir que Rachi et le Rambam sont d'opinions partagées quant à savoir si le droit d'acquisition d'un domaine loué appartient au locataire ou au propriétaire. Le Choul'han Aroukh ('Hochène Michpat 313,3) retient l'avis du Rambam : ce droit d'acquisition reste au propriétaire. D'après cette opinion, les compagnies de recyclage n'ont pas reçu de la mairie ce droit d'acquisition puisque ce n'est pas stipulé dans leur contrat. Les bouteilles déposées par le public seront donc acquises à la compagnie seulement une fois qu'elle les aura prises. Entretemps, elles sont *hefker*, disponibles pour tout un chacun. Le Chakh (1) précise pourtant que l'avis du Rambam concerne uniquement un objet *tombé* dans le domaine



loué, mais pas un objet *donné* au locataire. Le propriétaire n'ayant pas d'intérêt à garder ce droit d'acquisition, il l'accorde au locataire (Ketsot Ha'hochène 1). Raison de plus pour attribuer, dans notre cas, le droit d'acquisition des bouteilles aux compagnies de recyclage, puisque le but de la location est que les gens déposent à cet endroit des objets destinés au locataire. Il existe une raison supplémentaire pour interdire de prendre les bouteilles de ces installations. Les Tossafot (Kidouchine 59a) rapportent, au nom du père de Rabénu Tam, qu'il est interdit de prendre des poissons rassemblés autour d'un appât, car le pêcheur les a acquis par son appât. Cette acquisition est d'ordre rabbinique et quiconque prend ces poissons est appelé *racha*, méchant. Il en est de même pour ces bouteilles, étant donné que les compagnies de recyclage sont la cause du rassemblement de ces bouteilles.

# Un prénom pour le petit Prince

MILA

Moshé SIMAH

Nous voudrions sensibiliser les parents sur l'importance du choix du prénom qu'ils s'apprêtent à donner à leur nouveau-né.

La fille de Rabbenou Yona de Gérone qui était mariée avec Chlomo, le fils du Ramban (Rabbi Moché ben Nahmanide) était enceinte lorsque son vénéré père est mort dans la ville de Tolitoula. Elle enfanta un garçon. Le Ramban s'empressa de faire savoir au jeune couple son souhait que leur enfant porte le prénom Yona, au nom du Tsadik qui venait de quitter ce monde, bien que selon l'habitude, le premier garçon était appelé comme le grand-père paternel ; cet enfant devint ensuite un grand Talmid Haham.

De cette histoire, plusieurs enseignements peuvent être déduits quant aux minhaguim concernant la nomination d'un enfant.

Tout d'abord, un nouveau-né est généralement appelé au nom de ses grands-parents. Ensuite, le premier garçon devrait porter le prénom du grand-père paternel. Nous apprenons aussi, que les choses ne sont pas figées et qu'elles dépendent du contexte. Enfin, nous apprenons qu'il est un bon présage pour un enfant d'être nommé au nom d'un tsadik et que cela pourra influencer grandement sur son avenir spirituel.

Tentons de découvrir quelles sont les origines de ces minhaguim. Il est écrit dans Divré Hayamim (1,2,3) que 'Hour fils de Kalev nomma son fils Kalev, comme son propre père. De même, le Seder Hadorot nous rapporte que 'Rachbag' Rabbi Chimon ben Gamliel nomma son fils Gamliel comme son père Rabban Gamliel et même s'il était encore en vie. En effet, deux avis divergent, certains (la plupart des communautés Ashkenazes) pensent qu'une personne n'est pas nommée de son vivant, d'autres (la majeure partie des Juifs Sépharades) au contraire n'y voient pas d'inconvénient, et pensent que c'est même une marque de respect envers ses parents, voire une ségoula pour leur octroyer une longue vie.

Ce minhag est rapporté dans le Midrash Rabba (Parasha 37, Siman 10), contrairement à une époque révolue, où les 'Hakhamim avaient le Roua'h Hakodesh, et savaient décrypter la volonté divine, les Tanaim avaient, eux, pris l'habitude de nommer leurs enfants au nom de leurs ancêtres. De même, le Sefer Haagouda (Chabat 1, 17) nous donne des

recommandations quant au choix du nom de nos enfants : « Surtout ne pas donner le nom d'un impie, mais plutôt celui d'un Tsadik et chaque personne considère son propre père comme étant un Tsadik. »

Y a-t-il d'autres prénoms que l'on peut donner, comme par exemple un nom biblique ?

Oui mais attention, sachons faire du tri dans ces prénoms. Par exemple, concernant les prénoms de personnages ayant vécu avant Avraham avinou certains comme le Mabi't (1, siman 276) les interdisent, et pas seulement ceux des Reshaïm comme « Nimrod » mais même « Adam » ou « Noa'h » en évoquant une raison assez mystérieuse. D'autres prétendent que le « stock » des Neshamot du Klal Israël commence à partir d'Avraham avinou. Cependant, le responsa Techouva Méahava fait remarquer que Réouven, le fils de Yaakov avinou a appelé son fils 'Hanokh qui était un personnage ayant vécu avant Avraham Avinou. De plus, on trouve aussi dans le Talmud, certains Tanaim comme Akavia ben Mahalalel ou Binyamin ben Yafet (Mahalalel et Yafet faisant partie des générations antérieures à Avraham avinou). Le 'Hida partage aussi cet avis et finalement ces prénoms rapportés dans le Talmud sont à présents ceux de Tsadikim. Donc, il n'y a plus de problème à appeler son enfant comme un personnage ayant vécu avant Avraham avinou, de manière générale si un Tsadik à déjà porté ce nom.

Ensuite, d'autres prénoms bibliques pourraient nous tenter de par leurs significations, mais savons-nous bien qui étaient ces personnages ? Tsadik ou racha ? On entend de nos jours certains prénoms qui n'auraient sans doute pas été donnés, si les parents s'étaient bien renseignés avant.

## Les prénoms composés

La question suivante a été posée. Peut-on nommer son fils au nom des deux grands-parents en même temps. La réponse a été la suivante : le Yam Chel Chelomo (guitin perek 4, siman 26) dit : mon aïeul Rav Menahem Tsion a eu un fils, son père se nommait Méïr et son beau-père Ouri. Il y eu une discussion quant au prénom qu'on allait donner, et ils ont fini par le nommer « Chnéor » (deux lumières) car Méïr est une lumière et Ouri en est une autre. Les posskim (Kountrass a'haron) sur le



Chass précise que « Chnéor » était déjà un prénom connu à cette époque, et qu'il n'aurait pas été possible d'inventer un prénom.

Le Ben Ich Haï 2e Choftim 27, précise que si les parents avaient été d'accord de lui donner les 2 prénoms en même temps, Méïr Ouri, cela aurait été possible et même préférable (Yabia Omer 5 Y.D 21,3).

De son côté, le Rav Moshé Steinboukh au nom du 'Hazon Ich, autorise de donner deux prénoms uniquement si on est convaincu qu'on appellera toujours son enfant par ses deux prénoms, pour éviter à l'avenir certains problèmes quant à la formulation et la transcription exacte des prénoms sur les contrats de mariage (Kétouba) ou 'Has véChalom, de divorce.

Cependant, la réalité aujourd'hui nous montre bien que les gens ne se préoccupent pas de ce genre de détails ou bien qu'ils s'appuient sur un avis qui pense qu'il suffirait d'appeler son

fil ou sa fille par tous ses prénoms quelques fois, pour qu'il n'y ait plus de problème ; ou bien encore lors de la Aliya laTorah.

Pour conclure, rappelons que le choix du prénom d'un enfant est d'une importance capitale, puisqu'il révélera son caractère et sa personnalité et aura une influence sur son comportement durant sa vie.

Rabbi Méïr savait reconnaître les véritables traits de caractères d'une personne grâce à son prénom (cf : l'histoire de l'aubergiste Kidor ...) et pouvait donc soit se méfier d'elle, soit lui accorder sa confiance.

N'hésitons pas à demander l'avis d'un Rav compétant avant de donner un prénom à son enfant !

**Moshé SIMAH**

*Mohel certifié et expérimenté*

06 43 41 70 02

## Est-il permis de remonter une montre mécanique durant Chabbat ?

**CHABBAT**

*Rav Haim Bloede*

### Question

Les premières horloges étaient mues par un poids suspendu à une corde enroulée autour d'un tambour. Sa lente descente, régulée par un balancier ou une pendule, entraînait les rouages des aiguilles et des cloches. Une fois le fil dévidé, il fallait 'remonter' l'horloge en remontant le poids. Plus tard, aux poids furent substitués des ressorts en spirales dont la détente assurait le fonctionnement de l'horloge, ou de la montre. Il fallait, une fois le ressort détendu, le retendre au moyen d'une couronne. Ces montres existent encore, ce sont les montres à remontage manuel.

Enfin, plus proche de nous, les montres dites automatiques sont équipées d'une masse oscillante, ou rotor, dont la rotation provoquée par les mouvements du poignet remonte automatiquement la montre.

Est-il permis de remonter pendant Chabbat une horloge à l'arrêt si elle ne sonne pas ? Et qu'en est-il de prolonger son fonctionnement ?

D'ailleurs, quel pourrait être l'interdit de remonter un poids, de retendre un ressort ?

## Introduction

Il faut pour analyser cela, recourir à deux des Mélahot, des trente-neuf travaux interdits durant Chabbat : Boné<sup>1</sup>, construire, et Maké Bépatish dont le sens littéral est « battre avec un marteau ».

Tentons de développer ces deux principes.

### Boné

Il est interdit de construire pendant Chabbat. Cependant, concernant les objets, on a l'affirmation suivante : il n'est de construction ou de destruction (Soter) en ce qui concerne les objets. Les Rishonim débattent de la portée de cette règle, et l'on distingue trois grandes lignes :

[A] Selon Rashi<sup>2</sup>, il ne saurait exister d'interdiction d'assembler, de construire, un objet.

[B] Le Rambam<sup>3</sup> et ses élèves distinguent entre le premier assemblage complet d'un objet, et son réassemblage une seconde fois. Ainsi, le primo-assemblage d'un objet a le statut d'une construction absolue et est formellement interdite. Si l'objet est démonté et que son remontage est facile, s'applique alors le principe précité, et le remontage ne sera pas interdit. Si cependant, il faut un savoir-faire, on considèrera cela comme un primo-assemblage.

[C] Tosfot quant à eux limitent la portée de cette affirmation au seul 'Mousteki'<sup>4</sup>, un objet sans grande importance, constitué de fragments de poterie recollés, ou à une construction provisoire<sup>5</sup>.

### Maké Bépatish

Quant à l'interdiction de Maké Bépatish, on trouve plusieurs explications :

[A] Selon Rashi<sup>6</sup>, toute action exécutée à la fin d'un ouvrage, tel que le dernier coup de marteau sur l'enclume, sera incluse dans cette interdiction.

[B] Selon un grand nombre de Rishonim<sup>7</sup>, toutes les finitions, tels que les coups de marteau pour polir une coupe en métal, sont prohibées à titre



de Maké Bépatish. Il ne saurait être question de Maké Bépatish concernant un objet qui n'est pas encore formé.

[C] Selon le Rambam<sup>8</sup>, frapper sur l'ouvrage avec un marteau est une action significative. De même, toute action significative, tel qu'un geste médical ou une finition sera concerné par cette Mélahka.

### Analyse de la sougya des lits démontables<sup>9</sup>.

Rabbi Aba et Rav Houna bar 'Hiya autorisent de remonter un lit de Tarsiyim (un lit en pièces détachées, facilement remontable). Rav et Chemouel eux, rendent l'auteur d'un tel geste passible d'un sacrifice expiatoire, 'Hayav 'hatat, ayant transgressé un interdit biblique. D'ailleurs, un texte talmudique va dans leur sens : Celui qui enfonce les tiges d'un candélabre démontable est passible de sacrifice, car il faut du savoir-faire et de la précision pour les enfoncer dans ces trous ajustés. Mais celui qui emboîterait les morceaux du manche télescopique d'une brosse de peintre serait dispensé. En effet, il faut constamment l'ajuster.

En revanche, un second texte considère que pour être 'Hayav 'hatat, il faut coincer les pièces, sinon le remontage n'est interdit que par nos sages. Et si l'emboîtement est lâche, il serait permis de remonter les pièces.

Selon Rashi, la première opinion considère

1 שבת ע"ג עמוד א'

2 עין שבת דף ע"ד עמוד ב' ברש"י ד"ה חייב ל"א

3 רמב"ן שבת דף ק"ב עמוד ב' ד"ה רב אמר

4 תוספות עירובין דף ל"ד עמוד ב' ד"ה ואמאי

5 תוספות שבת דף ק"ב עמוד ב' ד"ה האי מאן

6 רש"י שבת דף ע"ג עמוד א' ד"ה מכה בפטיש

7 עין בריטב"א שבת דף ע"ג עמוד א' ד"ה המכה בפטיש

8 רמב"ם פרק י' מהלכות שבת הלכה ט"ז

9 שבת דף מ"ז עמוד א' ועמוד ב'

qu'enfoncer des tiges dans un trou qui est ajusté est interdit à titre de Maké Bépatish, car c'est ainsi qu'on obtient un objet fonctionnel. Il ne saurait être question de Boné, car s'agissant d'un objet, cette interdiction ne s'y applique pas selon Rashi. De là, déduisent Rav et Chmouel que dans le cas d'un lit démontable, si les pièces sont bien ajustées, il y aura obligation d'apporter un sacrifice expiatoire. Par extension, si les pièces sont mal ajustées, il n'y aura pas d'interdiction biblique, mais d'ordre rabbinique. Mais selon la deuxième opinion, l'ajustement n'est pas une condition suffisante, il faut aussi coincer<sup>10</sup>, c'est-à-dire se servir d'un coin, d'une cheville, ou même d'un système de vissage. Sinon, même si les pièces sont bien ajustées, l'interdit ne sera que rabbinique. Et si l'emboîtement est lâche, ce sera même autorisé, comme le pensent Rabbi Aba et Rav Houna bar 'Hiya.

Selon d'autres Rishonim<sup>11</sup>, en revanche, il faut, selon la conclusion de la Guémara, distinguer entre trois éventualités : un emboîtement fortement ajusté qui est interdit bibliquement, un ajustement mi-serré mi-lâche interdit par nos sages, et un ajustement lâche qui est lui autorisé. Selon eux, cependant, puisqu'il ne s'agit pas de finition de l'objet mais de construction, il s'agira de l'interdit de Boné. Et bien qu'il s'agisse du remontage de l'objet, ce sera interdit. Il faut un savoir-faire pour encastrier les pièces. De plus, l'objet a été totalement démonté.

Et les montres, dans tout ça ?

### Réponse :

Voici ce qu'écrit le Panim Meïrot<sup>12</sup> : « Il ne semble pas qu'il y ait une interdiction à remonter une horloge et cela ressemble à un lit dont les pièces seraient peu ajustées, à plus forte raison ici où la chaîne est ainsi conçue pour qu'elle descende et qu'elle entraîne les engrenages. »

Mais le Pri Megadim ne l'accepte pas et interdit de remonter une montre à l'arrêt.

En fait, selon le Panim Meïrot, remonter un lit n'est pas considéré comme finir un objet. Puisqu'il est conçu pour être constamment démonté et remonté, on considère cela comme deux états d'un même objet et non pas comme une création. Il en va de même pour une montre.

10 רש"י שם בעמוד ב' ד"ה יתקע

11 עיין רשב"א בסוגיין ובספר עבודת הקדש בית מועד שער השני סימן י"ב

12 שו"ת פנים מאירות חלק ב' סימן קכ"ג

Le Pri Megadim<sup>13</sup> l'interdit car il considère qu'ajouter de l'énergie dans un système et ainsi le mettre en état de marche est comparable à l'un des deux interdits précités, Boné ou Maké Bépatish, comme l'explique le 'Hazon Ish<sup>14</sup>. Et ce n'est pas comparable au lit démontable que l'homme a volontairement démonté<sup>15</sup>. On pourrait d'ailleurs le comparer à l'interdiction de regarnir un oreiller avec des plumes nouvelles<sup>16</sup>. Un oreiller sans plume est en effet comme inexistant, le garnir est 'une création'.

Prolonger le fonctionnement semble en revanche moins problématique, mais néanmoins à éviter<sup>17</sup>.

Rav Shlomo Zalman Auerbach<sup>18</sup> n'accepte pas cette logique. En effet, selon lui, puisqu'il est nécessaire d'utiliser l'énergie de la montre pour son bon fonctionnement, qu'il était prévu que cette énergie s'épuise, on ne voit pas l'arrêt de la montre comme une dégradation.

Dans les faits, il reconnaît que puisque le 'Hayé Adam, le Mishna Beroura et le 'Hazon Ish l'interdisent, il ne faudra pas remonter une montre manuelle pendant Chabbat.

En ce qui concerne les montres automatiques, il affirme que mêmes les opinions strictes autoriseront, à tout le moins, de prolonger leur fonctionnement. En effet, il paraît difficile de voir quelque chose de constant, comme le mouvement du poignet entraînant le rotor, comme un acte de construction ou de finition. Mais il est préférable de ne pas remuer une montre automatique à l'arrêt<sup>19</sup>.



13 'פרי מגדים משבצות זהב סימן שי"ג סעיף קטן ז

14 'חזון איש אורח חיים סימן נ' סעיף קטן ט

15 'עיינן בשות מנחת שלמה סימן ט' ענף ג

16 'שבת דף מ"ח עמוד א

17 עיין משנה ברורה סימן של"ח סעיף קטן ט"ו, ובשערי תשובה שם

18 בתשובת מנחת שלמה הנ"ל

19 שמירת שבת כהלכתה פרק כ"ח הערה נ"ז

# Pour vivre heureux, buvons cacher

**CACHEROUT**

*Franck Delache*



Après avoir traité des ingrédients qui peuvent être problématiques dans certains alcools, nous allons à présent étudier les conditions de production et leur impact sur la cacherout.

Bien que souvent la fabrication de boissons alcoolisées passe par une « cuisson » des matières premières (céréales, fruits, épices...), le problème de bichoul akoum (aliment cuit par un non-juif et interdit) ne se pose pas, comme l'expliquent Tossfot (Avoda Zara 31b) : de même que les céréales sont batel dans l'eau pour la brakha (chéhakol et pas mezonot), le mélange est aussi assimilé à de l'eau et n'est pas concerné par l'interdit de bichoul akoum (ainsi tranche le Choulh'an Aroukh Y.D. 114).

En revanche, le fait que l'usine de production et/ou d'embouteillage, ainsi que le matériel de transport (tuyaux, citernes...) servent aussi pour des produits contenant du vin est problématique. Malgré la guémara dans Avoda Zara 33b où Ravina autorise de stocker de l'alcool dans un récipient qui a contenu du vin non-cacher, la plupart des décisionnaires disent que ce principe n'est plus vraiment applicable de nos jours. D'une part, si l'alcool vinique est couramment employé sur ce site, il y a lieu de craindre qu'il en reste encore dans le matériel, le rinçage effectué par les ouvriers ne valant pas une cachérisation dans les règles (remplissage et vidange 3 fois 24h, C.A. Y.D. 135, 12). D'autre part, le Chakh (Y.D. 135, sauf katan 16) tranche que l'autorisation n'est valable que ponctuellement, mais qu'il est impossible de s'appuyer dessus de façon régulière, au moins lekhatehila (Michné Halakhot 10,109). Enfin, le Michna Beroura (O.H. 442,25) rapporte l'avis largement partagé disant que l'alcool est 'harif (piquant),

et que son goût n'est pas dégradé au bout de 24h comme la plupart des aliments interdits ; au contraire, chaque contact avec la boisson permise va « réveiller » le goût du issour ('hozer vénéor). Le Choul'han Aroukh (Y.D. 135,16 et 137,1) dit qu'il faut attendre 12 mois sans utilisation pour que le goût soit dégradé et le matériel autorisé, ce qui est évidemment impossible dans l'industrie agro-alimentaire moderne.

Là encore, l'optimisation économique et la mondialisation compliquent les choses : il est souvent préférable pour une société produisant des alcools de transporter ses produits d'un pays à l'autre, et d'utiliser une même usine de mise en bouteille pour ses différentes boissons. Par exemple, certaines vodkas produites en Pologne sont embouteillées en France ou en Italie, avec du matériel qui sert aussi au vin, au Martini, Cognac... De même, les rhums fabriqués dans les collectivités d'outre-mer sont souvent transportés en métropole pour être conditionnés. Certaines tequilas d'origine mexicaine sont mises en bouteille en Allemagne ou en Espagne.

Pour toutes ces raisons, il faut s'assurer que la boisson que nous allons consommer a été certifiée par une autorité rabbinique, tant du point de vue de ses ingrédients que de ses conditions de fabrication, stockage et mise en bouteille. Il est très difficile pour un particulier d'enquêter sur tous ces éléments, et il est évident qu'on ne peut généralement pas se contenter de lire une étiquette (même si elle donne souvent de précieux renseignements : pour un whisky, l'embouteillage en Ecosse est un argument commercial, s'il est mentionné uniquement « product in Scotland » et pas « bottled », c'est que le produit a été transporté

dans un autre pays et mis en bouteille dans une usine qui traite plusieurs sortes de boissons). De nombreuses listes existent, vous trouverez ci-dessous les liens internet. Nous vous invitons à les consulter et à vérifier les pays de production et commercialisation. En effet, certaines références sont autorisées pour une certaine provenance et interdites pour d'autres. Par exemple, le bourbon Jack Daniel's Honey (au miel) est autorisé si produit en Europe, mais celui des Etats-Unis est interdit. Certains rabinats autorisent la vodka Smirnoff d'origine italienne, russe et américaine, mais pas anglaise. Par ailleurs, chaque agence de cacherout possède son propre niveau d'exigence de cacherout, vérifiez (éventuellement avec votre rav) la concordance avec vos critères.

Dans un prochain article, nous vous proposerons d'étudier le cas particulier du whisky.

Le site du consistoire de Paris : [www.consistoire.org/produit](http://www.consistoire.org/produit)

Le site de rav Semelman (expert en alcools au grand rabinat de Jérusalem) : [www.kosherlf.com](http://www.kosherlf.com)

Beth-Din de Londres avec beaucoup de références vendues en France : [www.kosher.org.uk/koshersearch](http://www.kosher.org.uk/koshersearch)

La liste très complète du CRC de Chicago : [www.consumer.crckosher.org/liquor/](http://www.consumer.crckosher.org/liquor/) pour une recherche sur le site ou [www.crcweb.org/LiquorList.pdf](http://www.crcweb.org/LiquorList.pdf) en pdf

Le star-K américain : [www.star-k.org/resource/list/PCWOZODO/Beer,\\_Liquor\\_and\\_Liqueur](http://www.star-k.org/resource/list/PCWOZODO/Beer,_Liquor_and_Liqueur)

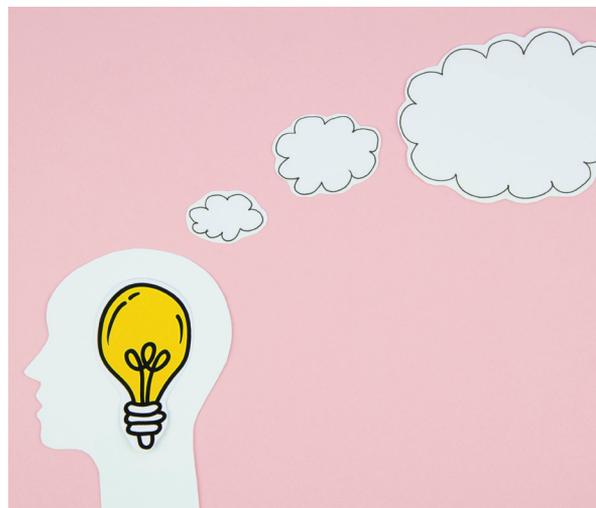
Le MK de Montréal : [www.mk.ca/kosher-guide-category/kosher-alcohol-guide/](http://www.mk.ca/kosher-guide-category/kosher-alcohol-guide/)

## Midat haanava : « être le réceptacle de la Chékhina ».

### MA'HCHAVA

#### *Rav Betsalel Cohen*

Beaucoup pensent que la anava consiste à ignorer ses propres qualités et à se considérer comme dénué de valeurs. Nos maîtres expliquent qu'une telle conduite n'est que de la Chiflout (bassesse). En réalité, la Anava consiste à reconnaître ses qualités, tout en sachant que toutes proviennent d'Hachem, qui en quelque sorte agit à travers nous. Dès lors, nous n'avons pas matière à nous glorifier de nos qualités et réussites, car nous ne pouvons pas nous attribuer directement quelconque mérite. En saisissant qu'Hachem agit à travers nous, nous nous positionnons comme des « kélé kiboul » (réceptacles) de la chékhina, méritons Sa résidence en nous et atteignons des perceptions et forces élevées car d'origines Divines. La Anava donc, correctement intégrée, permet de développer une grande confiance en soi, conséquence directe de la confiance que l'on porte en Hachem qui œuvre à travers nous. Dans sa plus haute dimension, la Anava aboutit même à la névoua. En effet, la Torah décrit Moché Rabbénou comme l'homme le plus humble et comme le plus grand des Néviim, et pour cause, c'est la Anava qui permet la résidence de la Chékhina. Par la Anava, l'homme devient



une Merkava (char) pour la Chékhina, c'est-à-dire l'instrument par lequel Hachem accomplit Son plan. Toutefois, cette qualité quand elle est mal intégrée, mène à deux retombées négatives : la chute dans la Chiflout et à l'opposée, la chute dans la Gaava. En effet, si l'homme oublie qu'il est le réceptacle d'Hachem, il peut soit perdre totalement confiance en lui, soit rompre le lien qui le rattache au Divin en s'attribuant le mérite de toutes ses réussites.

On retrouve ce principe dans tout le Sefer Bamidbar : les parachiot Bamidbar, Nasso, et le début de Béha'alotekha traitent de l'organisation du camp d'Israël selon ses drapeaux, de l'éloignement des personnes impures ainsi que du processus de la Sota pour préserver la sainteté du camp et enfin des voyages à l'ombre des Anané Kavod, de manière à former une véritable merkava pour la Chékhina. Le Sefer Bamidbar est donc centré sur le défi de l'acquisition de la Anava, condition sine qua none pour être une merkava lachékhina.

La première chute dans la Chiflout survient au milieu de Béha'alotekha : « Vayissou méhar Hachem » (- ils ont voyagé du Har Sinai). Le Yalkout explique qu'ils ont fui avec joie comme un enfant qui fuit l'école, se disant : « De peur qu'Il ne nous rajoute encore des mitsvot ». Cette attitude s'explique par le fait qu'Israël est resté près du mont Sinai près d'un an : la routine avait affaibli la dimension de « Naassé Vénishma ». C'est en perdant cette notion qu'Hachem agissait à travers eux, qu'ils prirent la fuite, car privés de confiance en eux-mêmes et de cette faute, ils commencèrent à chuter spirituellement, d'abord en se plaignant de leur situation matérielle, puis de faute en faute jusqu'à celle des explorateurs. Et comme j'ai entendu du Machguia'h de la Yéchiva de 'Hevron, quand les explorateurs disaient « ce peuple est plus fort que nous (miménou) », Rashi explique qu'ils parlaient d'Hachem kivyakhoul (miménou) ce qui paraît très étonnant venant de tels tsadikim. En réalité, Rashi veut dire que c'est à cause de leur manque de confiance en eux-mêmes, qu'ils ont dit que le peuple était plus fort qu'eux, mais ce manque de confiance en soi reflétait un manque de confiance en Hachem, comme s'Il était incapable d'agir contre eux.

D'ailleurs, c'est aussi ce qu'ils exprimaient avec « Nous étions à nos yeux comme des sauterelles » : le Midrach leur reproche de ne pas s'être considérés comme des anges, tels qu'ils étaient au maamad har Sinai. La réparation à cette chute est la mitsva des tsitsit, qui nous rappelle notre valeur : on porte le vêtement du serviteur d'Hachem comprenant 32 fils (guématria kavod – honneur) et le tékhélet (fil bleu) nous rappelle le Trône de Gloire qui réside en nous ou notre capacité à être un char pour la Chékhina. Après avoir retrouvé notre confiance en nous, intervient la chute inverse, personnifiée par Korah : ce dernier s'attribue ce kavod et veut être glorifié pour ses qualités, rejetant leur origine divine (selon le Midrach Tan'houma, il prend les tsitsit mentionnés juste avant). La correction de cette faute s'effectue en la mitsva du maasser min hamaasser : les Léviim qui reçoivent eux-mêmes leur part de la Table divine, doivent en prélever une part pour les Cohanim, ceci pour reconnaître que tout ce qu'ils reçoivent provient d'Hachem.

Le terme Bamidbar (désert) symbolise aussi la thématique centrale du Sefer : l'acquisition de la Anava. En sortant de Chavouot, nous devons nous efforcer de garder notre confiance en nous basée sur notre confiance en Hachem et en cela être une 'merkava lachékhina'. Et si cette Avoda doit s'exercer à l'échelle individuelle, elle doit aussi être destinée à encourager tout un chacun, à lui révéler ses qualités pour l'élever vers des sommets spirituels. Et c'est ce que l'on voit dans la Parachat 'Houkat, où Moché est puni pour la critique qu'il exprime au Klal Israel -"Écoutez donc, les rebelles"- qui a affaibli leur confiance en eux.

## L'adolescence 2/3

### ÉDUCATION

*Rav Ephraïm Perez*

#### Diagnostic

Comment savoir si l'enfant traverse une vraie crise d'adolescence et pas simplement un épisode lié à un problème extérieur ? Les symptômes peuvent être les mêmes : repli sur soi, insolence envers les adultes, impulsivité, comportement irrationnel, colère généralisée (y compris contre Hachem), baisse dans la pratique religieuse, etc. Cela peut aussi être

causé par des facteurs extérieurs comme du harcèlement, un conflit fraternel, ou un mal-être dans la famille ou la société.

Il faut donc d'abord éliminer toute cause extérieure identifiable (harcèlement, exclusion, etc.), y compris les réseaux sociaux — même si l'on pense que nos enfants n'y ont pas accès. Malheureusement on a vu des familles qui n'ont pas autorisé cela à leur enfant, mais les enfants à leur insu ont eu accès à ces réseaux. S'il n'y a pas de cause apparente,



il faut parler avec l'enfant pour comprendre ce qu'il ressent. Et s'il répond : « Je ne sais pas ce que j'ai », il est probable que c'est bien la crise d'adolescence — un moment où non seulement les parents sont perdus, mais l'enfant aussi.

### **Comportement à adopter**

Il n'existe ni traitement médicamenteux ni psychologique pour éviter ou "guérir" cette période. Un grand éducateur disait que le rôle du parent, aujourd'hui, n'est pas tant d'éduquer que de ne pas détruire. Car souvent, les problèmes éducatifs sont dus au comportement des parents.

Il faut donc comprendre que notre attitude doit être adaptée à la situation. Ne soyons ni psychologue ni coach pour nos enfants, à moins d'avoir établi depuis toujours une relation exceptionnelle et équilibrée.

Les dangers d'une mauvaise réaction parentale

Une mauvaise réaction peut mener à :

- Un débordement de l'enfant au-delà de ses propres limites.
- Un allongement de la crise jusqu'à la fin de sa maturité cérébrale.
- Une crise de la quarantaine aggravée, car ce qui n'a pas été construit plus jeune ressurgira.

Il faut comprendre pourquoi cette crise existe, pourquoi elle est inévitable à cet âge, et ce que l'adolescent cherche à atteindre.

Depuis sa naissance, l'enfant vit sous le contrôle total des parents (habitudes, vêtements, alimentation...). Quand il commence à grandir, il découvre qu'il existe,

qu'il a des désirs et des opinions. Il entre alors en guerre pour revendiquer son "je". Toute tentative de contrôle ou de refus de cette nouvelle réalité sera vécue comme une attaque, et l'adolescent se défendra avec force.

Il cherchera à se différencier de ses parents pour exister. Le bouleversement hormonal renforce cette sensation de révolte, d'où la baisse spirituelle, voire l'apparente "perte de foi".

Il préférera souvent ses amis à ses parents, car ces derniers "ne le comprennent pas" alors que ses amis l'acceptent comme il est.

Les parents, eux, ont du mal à accepter que leur enfant construise sa propre vie. Ils essaient alors de renforcer leur emprise, ce qui aggrave le conflit.

Le monde extérieur lui propose une "acceptation inconditionnelle" et une liberté totale. Et si à la maison l'amour est moins exprimé, l'enfant peut douter de l'amour parental.

Ce qui blesse encore plus les parents, c'est le manque de reconnaissance de tout ce qu'ils ont fait pour lui.

### **Pourquoi cette crise est-elle nécessaire ?**

Parce que c'est par elle que l'enfant construit son identité. Mais si elle est mal gérée, elle peut devenir un point de non-retour.

Contrairement à la crise de la quarantaine, où l'adulte cherche à redonner du sens à sa vie, l'adolescent est en construction. Celui qui aura bien traversé sa crise adolescente ne vivra pas (ou peu) de crise à 40 ans.

### Conseils pratiques

1. Prière : Prier pour ses enfants, pour soi-même, dès la grossesse, sans relâche. La prière est puissante.
2. Amour inconditionnel : Aimer l'enfant sans condition, pas seulement en paroles mais de façon concrète et sensible.
3. Dialogue : Le vrai dialogue, c'est écouter et chercher à comprendre. Sans cela, il n'y a pas de relation possible.
4. Ne pas juger : Juger bloque la communication. Comprendre ne veut pas dire justifier.
5. Ne pas critiquer : La critique systématique détruit. Même face à des sujets sensibles (tenue, pratique religieuse), mieux vaut se taire parfois.
6. Ambiance joyeuse : Une maison joyeuse est le meilleur refuge pour un adolescent.
7. Respect : Ne jamais humilier ou rabaisser, même sous pression.
8. Fixer des limites : Nécessaires, mais avec calme, respect et cohérence.

Nous allons essayer, avec l'aide de Hachem, de développer les conseils pratiques lors du prochain numéro, et bien sûr, comme nous l'avons déjà dit, chaque cas est particulier et doit être traité individuellement.

A suivre...

## La magie de l'ouïe

MÉDECINE

O.S.



Au sein de l'oreille interne nous avons un système très ingénieux qui nous permet de garder l'équilibre. Une sorte de niveau à bulle. En réalité 3 niveaux à bulle, un dans chaque plan de l'espace : horizontal, vertical et transversal. Grâce à ce système, le cerveau sait en permanence dans quelle position est la tête. Cela explique pourquoi lorsqu'on tourne rapidement sur soi, et qu'on arrête, le liquide de l'oreille interne, qui a accumulé de l'énergie cinétique continue son mouvement et on a l'impression que la tête continue à tourner alors que ce n'est pas le cas. Cela

s'appelle un vertige ! Si vous observez bien les yeux d'une personne qui vient de tenter cette expérience, vous remarquerez que ses yeux bougent de façon coordonnée, symétrique en saccade. Ce phénomène s'appelle un nystagmus. C'est également ce qu'on observe chez les personnes qui regardent le paysage par la fenêtre lorsqu'elles prennent le train. Les yeux fixent un point dans le champ de vision et le suivent, puis un autre point et ainsi de suite. Il s'agit dans ce cas d'un nystagmus optocinétique. Certains médecins l'utilisent pour démasquer les faux aveugles.

On peut aussi tromper l'oreille en injectant de l'eau chaude ou froide à l'intérieur du canal auditif, ce qui crée un mouvement de convection des liquides de l'oreille interne et donc une sensation de vertige.

Ce système envoie ses informations au cervelet, qui reçoit en même temps toutes celles des articulations, ce qui permet de se déplacer en fermant les yeux sans tomber, de toucher son nez les yeux fermés, d'attraper une bouteille sans la regarder, ou de mettre un chapeau sans avoir besoin d'un miroir. Tout ce système se coordonne avec les yeux, pour être sûr de ne pas tomber.

La deuxième partie de l'oreille interne constitue le système auditif. Ce sont les micros de l'organisme.

En réalité, les sons sont formés d'ondes qui font vibrer l'air. Le boulot de l'oreille va être de transformer ces ondes, donc ces vibrations, en signal électrique que le cerveau va pouvoir analyser. Le système nerveux va interpréter ces signaux et soit les comprendre, si c'est une conversation, soit juste les apprécier si c'est Yaacov Shwekey qui chante. Je parle pour les amateurs bien sur.

Le son passe d'abord dans l'oreille externe. Il est capté par le pavillon de l'oreille, puis par le canal auditif. Vous savez c'est l'endroit où on enfonce des cotons tiges en pensant que c'est vachement bien de le faire.

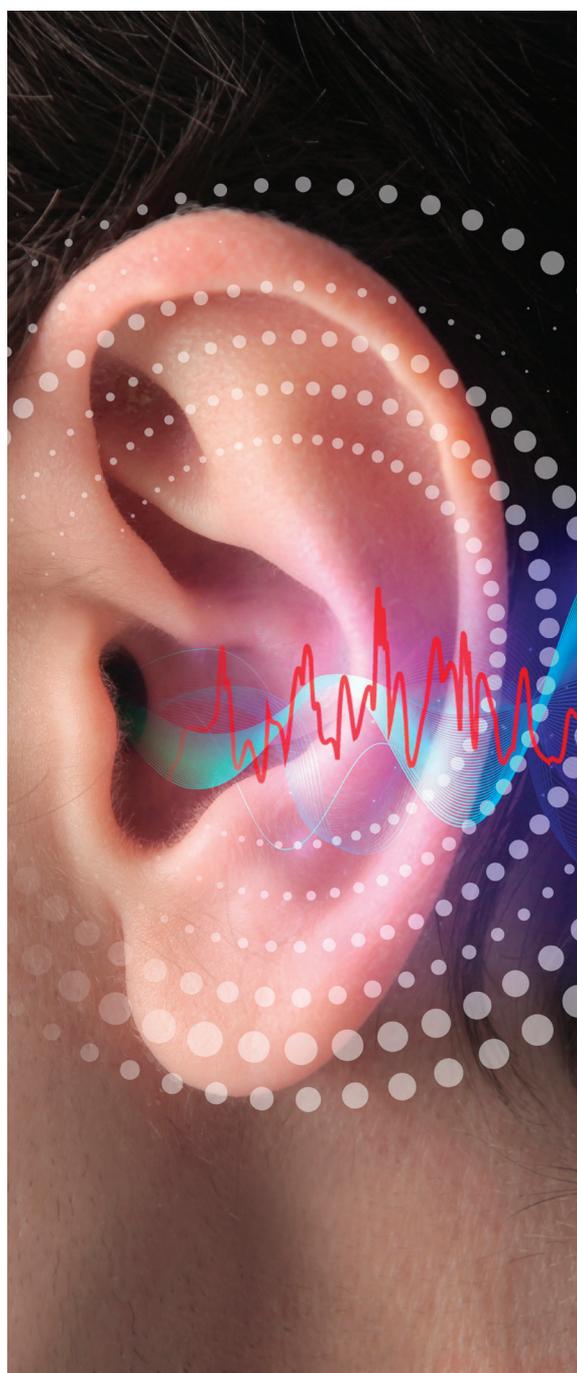
Puis, le son va faire vibrer le tympan, une sorte de membrane fine, comme une darbouka. Juste derrière le tympan, on est dans l'oreille moyenne. Là se situent les trois os les plus petits de l'organisme, auxquels le tympan va transmettre les vibrations : le marteau, qui tape sur l'enclume qui elle-même fait bouger l'étrier (plus petit qu'un grain de riz, il s'agit de l'os le plus petit du corps). Cet étrier est relié à l'oreille interne et va à son tour transmettre les ondes auditives à une membrane. Cela fait vibrer le liquide à l'intérieur de l'oreille interne (mais pas le même liquide que pour l'équilibre, car rares sont les gens qui ressentent un vertige en écoutant de la musique).

L'oreille interne possède plein de petits cils qui flottent dans ce liquide et qui vont transformer ces vibrations en signal électrique très précis au cerveau en passant par le nerf auditif, qui est un nerf crânien, appelé aussi « nerfs VIII »

pour les intimes.

Le cerveau peut aussi interpréter l'intensité de ces sons pour se faire une idée de la distance de la source, et comme nous avons deux oreilles, cela donne une cartographie en 3 dimensions de l'origine des sons.

La prochaine fois que vous vous délecterez en écoutant le chaliah tsibur, n'oubliez pas que ce processus assez simple repose en réalité sur un cadeau de notre Créateur, au mécanisme ultra complexe.



# Énigme

## JEUX

IL Y A 4 ÉTAPES QUI DÉLIVRE CHACUNE UN INDICE PERMETTANT DE DÉCOUVRIR LA MITSVA MYSTÈRE.

UNE FOIS QUE TU AS TROUVÉ CHAQUE ÉTAPE, UTILISE LES DIFFÉRENTS INDICES POUR TENTER DE DÉCOUVRIR QUELLE EST LA MITSVA CACHÉE.



### Etape 1 : Le message codé

Consigne : Chaque lettre du message a été remplacée par celle qui vient 3 lettres après dans l'alphabet.

Exemple : A → D, B → E, C → F, ... Z → C  
(on tourne en boucle).

Sduirlv, od prlwlh f'hvw plhxa

### Etape 2 : Mots fléchés

(attention ! Si vous le faites Chabat, ne pas écrire)

#### VERTICAL

1. Elle commence souvent par des plans.
4. Lieu sacré à Jérusalem, détruit deux fois.
5. Elle récompense un travail.

#### HORIZONTAL

2. Offrande d'un animal au temps du Temple.
3. Ils font du bruit sur un chantier.

### Etape 3 : L'affirmation

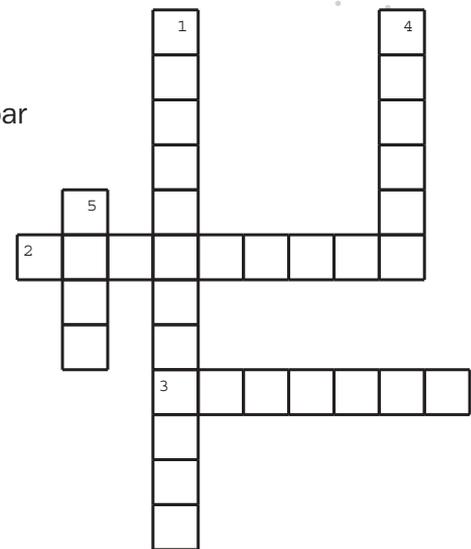
Une seule des prochaines affirmations détient l'indice pour t'aider à avoir la réponse :

- 1) Je marche pour aller au Temple
- 2) Je m'effectue une fois par an
- 3) On me mange
- 4) Je travaille dur

### Etape 4 : Le Chiffre

Un seul de ces chiffres peut t'aider à trouver la réponse finale :

- 1) 26
- 2) 301775
- 3) 12856
- 4) 81



**Le prochain livre Shalsholet est en cours de finition. Il couvrira la période de Eloul à Kippour. Il part en impression d'ici quelques jours beezrat H.**

**Pour avoir une part dans ce projet, il est possible de réserver un encart (500€) ou une dédicace. (104€)**

**Pour prendre une dédicace et ainsi permettre la diffusion de la Torah, contactez-nous avant le 30 Juin. [Shalsholet.news@gmail.com](mailto:Shalsholet.news@gmail.com)**

